




Thierry Moers,
Secrétaire national

**LA CGSP/ACOD RÉAGIT SUR
LES TEMPS DE PRISE DE SERVICE
AU NIVEAU DU PERSONNEL ROULANT**



cheminots@cgsps.be

www.cheminots.be

 Parole de cheminots

LA CGSP/ACOD RÉAGIT SUR LES TEMPS DE PRISE DE SERVICE AU NIVEAU DU PERSONNEL ROULANT

20 minutes OUI ! 10 minutes NON !



La position de notre organisation est très claire, stop à l'augmentation de productivité.

Nous demandons au plus vite à la direction Accompagnement B-CS de rétablir les 20 minutes à la prise de service des accompagnateurs de train, ce temps est absolument nécessaire pour commencer la prestation de manière correcte. La réalité du terrain démontre qu'il faut suffisamment de temps pour : échanger les outils défectueux (smartphone, smart Watch, Dita...), remplacer les batteries, déposer, synchroniser et comparer la feuille de service avec la feuille numérique DITA... En outre, les appareils ITRIS actuels et les applications à ouvrir (Linda, counting, et Dita) sont assez lents. Les interconnexions avec les collègues et l'encadrement sont également importantes.

Conduite :

De plus, lors d'un groupe de travail national CGSP-ACOD conduite, un cahier revendicatif avait été rédigé et envoyé à la direction.

Une des demandes était d'avoir, comme à l'accompagnement, les 20 minutes à la prise de service afin de pouvoir ouvrir et lire les mails ainsi que synchroniser E-drive.

La Direction B-TO a fait sa propre analyse du nombre de messages et de communications qu'un conducteur de train reçoit par an : il y en a 400 !

La direction veut réduire ce nombre...

La digitalisation ne permet pas de gagner du temps ! En effet, elle ralentit souvent les choses (les outils démarrent lentement, la synchronisation ne fonctionne pas correctement, ...).

Quid de la sécurité quand un conducteur arrive au dépôt et doit ouvrir 10 mails ou des Lo (Livres d'ordres)



En conclusion la CGSP/ACOD revendique et demande le maintien des 20 minutes au niveau de l'accompagnement B-CS et le passage de 10 à 20 minutes au niveau conduite à B-TO

La demande sera envoyée aux différentes directions et discutée en sous-commission paritaire.



Le secrétaire national

Moers Thierry